

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**  
**VILLE DE CERET**

**Arrêté n° 968 / 2025**

**Portant autorisation d'organiser le dimanche 14 septembre 2025**

**La « Ronde Céretane »  
En agglomération de Céret**

Le Maire de la Ville de Céret,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2211.1, L 2212.2, relatifs aux pouvoirs de Police du Maire,

VU le Code Pénal et notamment son article R.610.5, indiquant que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 1<sup>ère</sup> classe,

VU le Code de la Route

VU la loi 82.213 du 02 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions

VU la Circulaire de Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales, en date du 01/07/2025, adaptant la posture Vigipirate à la période « été automne 2025 » et jusqu'à nouvel ordre. L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « urgence attentat », pour faire face à une menace terroriste qui reste durablement élevée.

VU la demande de Monsieur André Démoulin, secrétaire de l'association « La Ronde Céretane », d'organiser « La Ronde Céretane » avec plusieurs courses pédestres, la Mystique (21 km), l'Endiablée (10 km), la Festive (5 km), les courses des enfants « Els Nens » ainsi qu'une randonnée pédestre « l'Esmorzar » (9 km) sur la commune de Céret,

VU l'attestation d'assurance responsabilité civile n° 3990323A délivrée par la MAIF à la Ronde Céretane,

VU le programme des festivités,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** L'association Ronde Céretane, domiciliée BP 222 , 66402 Céret, est autorisée à organiser, le dimanche 14 septembre 2025, de 8h00 à 13h00, « La Ronde Céretane », avec plusieurs courses pédestres : « la Mystique » (21 km), « l'Endiablée » (10 km), « la Festive » (5 km), les courses des enfants « Els Nens » ainsi qu'une randonnée pédestre « l' Esmorzar » (9 km), sur la commune de Céret.

**ARTICLE 2 :** La commune assurera la mise en place des déviations et des dispositifs de sécurité nécessaires à l'organisation de toutes les courses pédestres.

**ARTICLE 3 :** Monsieur le Maire de Céret, Madame la Commandante de la Compagnie de Gendarmerie de Céret et les Agents de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Céret, le premier septembre deux mille vingt-cinq,

Pour le Maire et par délégation  
Brigitte Baranoff,  
1<sup>ère</sup> Adjointe





Contrat renouvelable par tacite reconduction  
au 1er janvier prochain

Identifiant : 3990323A  
LA RONDE CERETANE  
Le 21/02/2025

LA RONDE CERETANE  
14 RUE DE LA SARDANE  
66400 CERET

## Attestation d'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE MULTIRISQUE Raqvam Associations et Collectivités Année 2025

MAIF atteste que LA RONDE CERETANE a souscrit un contrat d'assurance sous le numéro 3990323A, à effet du 01/01/2025.

Après la première période d'assurance qui s'étend de la date de prise d'effet du contrat au 31 décembre, l'année d'assurance commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre.

Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que la collectivité ou tout bénéficiaire des garanties peut encourir à l'égard des tiers, lors de la survenance d'un événement de caractère accidentel et notamment à l'occasion des activités que la collectivité organise.

### Plafonds de la garantie "responsabilité civile"

<input checked="" type="checkbox"/> Dommages corporels .....	30 000 000 €/sinistre
<input checked="" type="checkbox"/> Dommages matériels et immatériels consécutifs .....	15 000 000 €/sinistre
La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus à .....	30 000 000 €/sinistre
<input checked="" type="checkbox"/> Dommages immatériels non consécutifs.....	50 000 €/sinistre
<input checked="" type="checkbox"/> Responsabilité civile produits y compris intoxication alimentaire.....	5 000 000 €/année d'assurance
dont frais de retrait .....	1 000 000 €/année d'assurance
<input checked="" type="checkbox"/> Atteintes à l'environnement .....	5 000 000 €/année d'assurance

### La garantie est applicable sans franchise

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

Pascal DEMURGER  
Directeur Général MAIF

### Besoin d'aide ? D'informations complémentaires ?



09 78 97 98 99  
Appel non surtaxé  
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h



gestionsocietaire@maif.fr



MAIF Courrier Sociétaire  
79018 NIORT CEDEX 9



Résidence Vivaldi  
9 Rue du Maréchal Foch  
Clermont-Ferrand CLERMONT-FERRAND  
Accueil avec ou sans rdv



Identifiant : 3990323A  
LA RONDE CERETANE  
Le 21/02/2025

Contrat renouvelable par tacite reconduction  
au 1er janvier prochain

LA RONDE CERETANE  
14 RUE DE LA SARDANE  
66400 CERET

## Attestation d'assurance

Risques autres que véhicules à moteur Associations et Collectivités  
Petites et Moyennes Associations

### Responsabilité Civile d'Organisateur

#### Risques garantis

Risques liés à l'organisation de toute manifestation accueillant du public.

Risques liés à l'organisation de la manifestation suivante : COURSE A PIED A CERET 66400 qui se déroulera du 14/09/2025 au 14/09/2025.

#### Garanties Responsabilité Civile - Défense

- Dommages corporels.....	30 000 000 €/sinistre
- Dommages matériels et immatériels consécutifs.....	15 000 000 €/sinistre
La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus à.....	30 000 000 €/sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs.....	50 000 €/sinistre
- Intoxication alimentaire .....	5 000 000 €/année d'assurance

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager MAIF au-delà des conditions générales et particulières du contrat.

Fait à , le 21/02/2025  
Pascal DEMURGER  
Directeur Général MAIF

#### Besoin d'aide ? D'informations complémentaires ?



09 78 97 98 99  
Appel non surtaxé  
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h



gestionsocietaire@maif.fr



MAIF Courrier Sociétaire  
79018 NIORT CEDEX 9



Résidence Vivaldi  
9 Rue du Maréchal Foch  
Clermont-Ferrand CLERMONT-FERRAND  
Accueil avec ou sans rdv